



## Convocation bureau du délégué du procureur sans reconnaissance de

Par **listirul**, le **17/05/2016** à **10:59**

BonjourrrrrPeux ton être convoqué devant le bureau du délégué du procureur après une convocation au commissariat alors que l'on a pas reconnu les fait et que aucune preuve n a été apporté. Est ce que signe la convocation au commissariat pour certifie soit disant la bonne réception pourrai être considéré comme des faux aveux

Par **morobar**, le **17/05/2016** à **19:45**

Bjr,rn[citation]pour certifie soit disant la bonne réception [/citation]rnLorsque vous signez au facteur le récépissé postal, vous ne reconnaissez rien du contenu de la LR, mais accusez réception.rnAlors il n'y a pas de "soit-disant" qui tienne, si vous avez signé l'accusé de remise d'une convocation devant le procureur.